



ENVIRONNEMENT



Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2013

Décembre 2015

Centre de ressources DLA Environnement :
C/O Union nationale des CPIE - 26 rue Beaubourg 75003 PARIS
☎ : 01 44 61 75 35 - @ : crdla-environnement@uncpie.org

Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2013

Sommaire

Note méthodologique	4
Synthèse	5
A. Les structures de l'environnement accompagnées en 2013.....	6
<i>a. Une proportion satisfaisante de structures de l'environnement accompagnées</i>	<i>6</i>
<i>b. Des structures accompagnées très majoritairement associatives.....</i>	<i>8</i>
<i>c. 2/3 des structures accompagnées ont l'environnement comme premier secteur d'activité.....</i>	<i>9</i>
B. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2013.....	11
<i>a. Une part des accompagnements en environnement qui reste relativement stable. 11</i>	<i>11</i>
<i>b. Une stabilité du coût des accompagnements</i>	<i>13</i>
<i>c. L'appui au projet et la stratégie de consolidation reste le type d'accompagnement le plus sollicité</i>	<i>13</i>
<i>d. Plus de la moitié des accompagnements individuels concerne l'appui au projet et la stratégie de consolidation</i>	<i>16</i>
C. Les spécificités régionales.....	17
<i>a. Un nombre de structures accompagnées hétérogène selon les régions.....</i>	<i>17</i>
<i>b. Des disparités dans le nombre d'accompagnements.....</i>	<i>18</i>
<i>c. Une part des accompagnements collectifs très variable d'une région à l'autre</i>	<i>19</i>

Note méthodologique

Le CRDLA Environnement présente les principaux résultats de l'analyse des données sur les accompagnements menés en 2013 auprès des structures ayant l'environnement comme secteur d'activité principal, secondaire ou tertiaire.

En effet, le secteur de l'environnement a pour caractéristique d'être transversal. Ainsi, de nombreuses associations environnementales ont une double appartenance : le secteur « environnement » ET un ou plusieurs autres secteurs. Par ailleurs, l'approche environnementale est partagée, voire revendiquée, par un nombre sans cesse plus important d'associations. Il est donc important de considérer dans cette analyse l'ensemble des structures ayant l'environnement dans leurs divers secteurs d'activités. Ne considérer que des structures ayant l'environnement en secteur principal serait trop réducteur au regard des caractéristiques du secteur¹.

Dans cette étude, on entend par « accompagnement » l'intervention d'un prestataire extérieur pour un besoin précis commandée via le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Les bénéficiaires sont des « structures accompagnées ». Il faut toutefois préciser que le DLA comprend un ensemble d'accompagnements dont : l'accueil d'une structure, la réalisation de son diagnostic, l'intervention d'un prestataire et un suivi post-accompagnement. Considérer seulement les structures ayant bénéficié de l'intervention d'un prestataire est donc réducteur au regard du nombre total de structures accompagnées par le DLA, mais c'est pour l'intervention de prestataires que l'on dispose, via Enée, la base de données nationale du dispositif, de suffisamment d'informations pour les exploiter.

Ce document est conçu pour les acteurs du dispositif : DLA départementaux et régionaux prestataires, partenaires ; et également bénéficiaires finaux, soit les structures d'environnement.

Analyse par structures :

- les structures accompagnées (c'est à dire bénéficiaires d'un accompagnement extérieur en état achevé, commandé, en cours, évalué ou rompu) à l'initiative d'un DLA sont prises en compte
- une même structure accompagnée plusieurs fois n'est comptabilisée qu'une seule fois même si elle a bénéficié de plusieurs diagnostics.

Analyse par accompagnements :

- les accompagnements en état achevé, commandé, en cours, évalué ou rompu réalisés à l'initiative d'un DLA sont pris en compte
- un même accompagnement n'est comptabilisé qu'une seule fois (suppression des doublons, pour les accompagnements collectifs).

La présente étude se base sur des données extraites le 20 novembre 2015 de l'analyse automatique générée par Enée.

¹ Pour lire plus à ce sujet, consultez « Les essentiels de l'environnement » (CRDLA Environnement, réédition 2014) sur www.crdlaenvironnement.org

Synthèse

En 2013, la part des structures de l'environnement accompagnées représentent 6,9 % du total des structures accompagnées contre 6,4 % en moyenne ces dernières années. Ce sont plus de 14 structures de l'environnement par région qui ont été accompagnées en moyenne.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région où le plus grand nombre de structures ont bénéficié d'un accompagnement. Néanmoins, à la différence des années précédentes, ce sont les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France qui viennent ensuite dans le haut du classement.

Conformément aux années précédentes, les structures accompagnées sont en large majorité des associations, pour 93 % d'entre elles (comme en 2012). Comme pour les années précédentes, les structures de l'environnement accompagnées en 2013 sont principalement des structures ayant l'*environnement* comme secteur d'activité principal (pour 66 %) ou l'*insertion et l'emploi* (pour 21 %). La part des structures de l'environnement accompagnées ayant le secteur *insertion et l'emploi* était en diminution des dernières années (27,1 % en 2009, 23,2 % en 2010, 18,9 % en 2011 et 18 % en 2012) et repart à la hausse en 2013 avec 21 %.

Sur la période 2004-2013, le nombre total d'accompagnements est désormais de 3610. 2013 participe à hauteur de 364 accompagnements pour le secteur environnement. Par rapport à l'ensemble des secteurs bénéficiaires, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 10,84 % du total des accompagnements tous secteurs, soit une part stable par rapport aux 8 années précédentes.

On compte en moyenne 15,5 accompagnements par régions, soit quasi autant que l'année précédente, avec des disparités allant de 52 accompagnements pour l'Ile-de-France à 5 pour l'Alsace. Le coût moyen des accompagnements reste stable par rapport aux années précédentes pour l'ensemble des secteurs comme pour celui de l'environnement.

Contrairement à la tendance des dernières années, les accompagnements individuels sont en hausse sur les accompagnements collectifs pour le secteur environnement (55 %). Le dispositif d'accompagnement collectif est plus ou moins sollicité selon les régions. Ainsi pour les régions Ile-de-France, PACA et Bourgogne, ce sont les accompagnements collectifs qui priment (plus de 60 % des accompagnements réalisés).

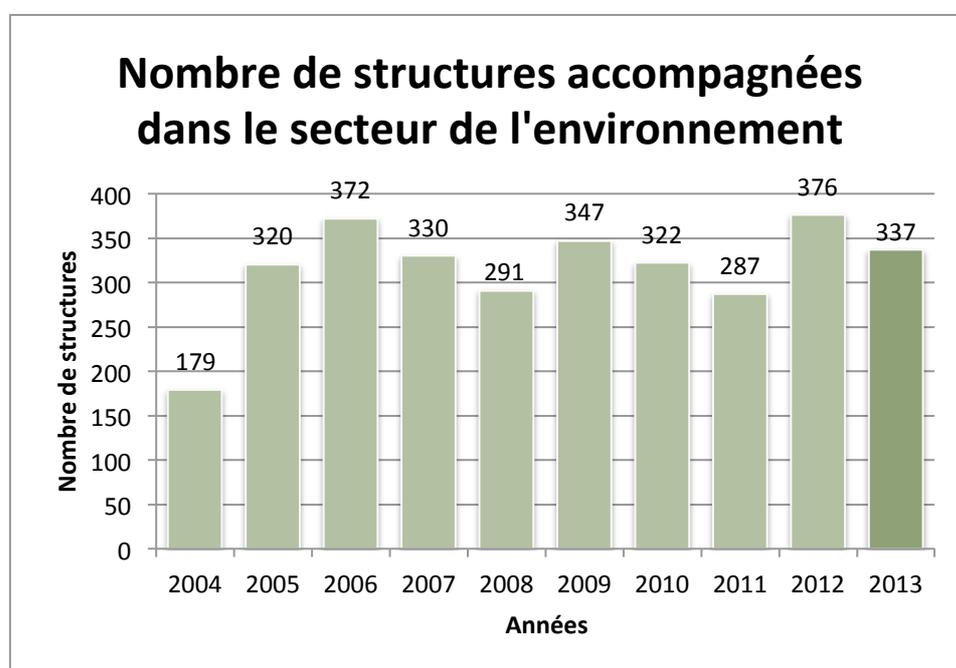
Enfin, concernant la nature des accompagnements, l'appui au projet et à la stratégie de consolidation représente plus d'un tiers des accompagnements (40 % des accompagnements pour tous les secteurs). Ceux concernant les aspects économiques et financiers ainsi que l'organisation interne et GRH arrivent en deuxième et troisième position, représentant respectivement un quart des accompagnements réalisés dans le secteur de l'environnement.

A. Les structures de l'environnement accompagnées en 2013

a. Une proportion satisfaisante de structures de l'environnement accompagnées

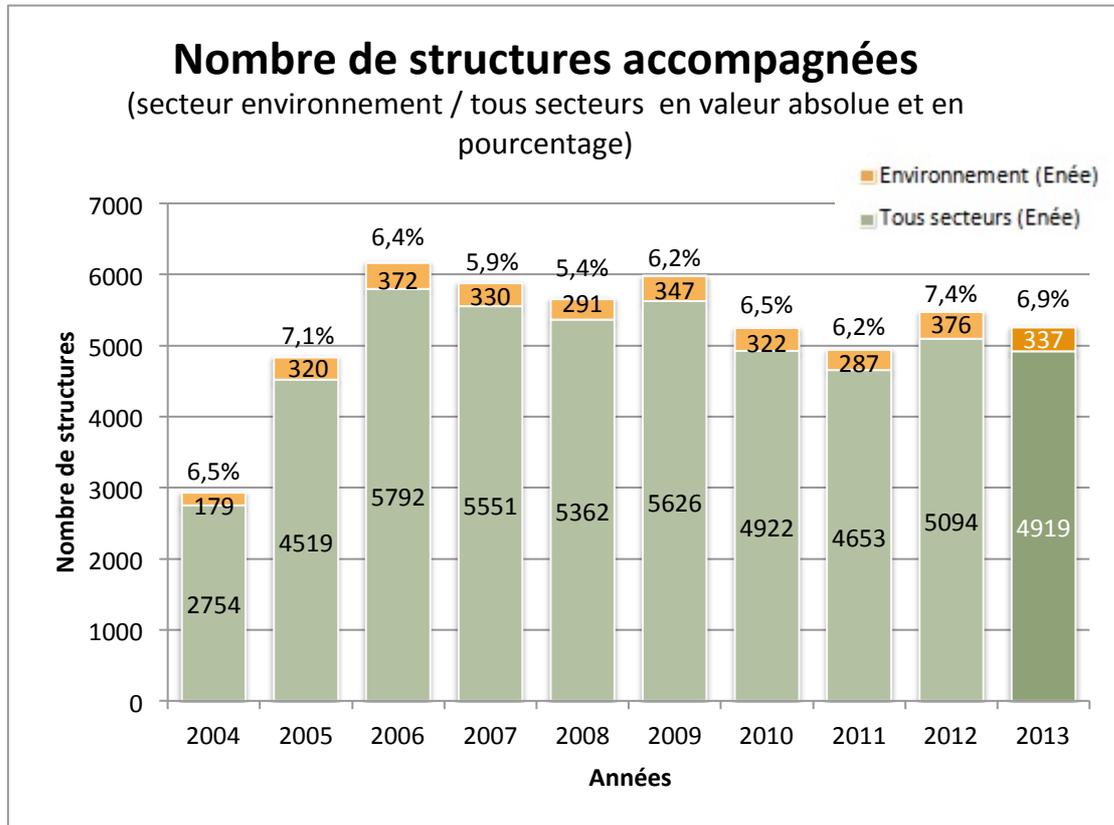
En 2013, 337 structures² répertoriées dans le secteur de l'environnement ont bénéficié d'un ou plusieurs accompagnements, sur l'ensemble du territoire national.

Le nombre de structures accompagnées en 2013 connaît une légère diminution par rapport à 2012 mais reste néanmoins supérieur à 2010 et 2011. En effet, après une forte baisse du volume de structures accompagnées en 2008 n'atteignant plus que 291 structures et une reprise temporaire en 2009, le volume des structures de l'environnement et plus largement des structures de tous secteurs avait connu un déclin sensible.



² Il s'agit ici des structures ayant pour secteur principal, secondaire ou tertiaire l'environnement. Les données proviennent de l'analyse automatique Enée Environnement.

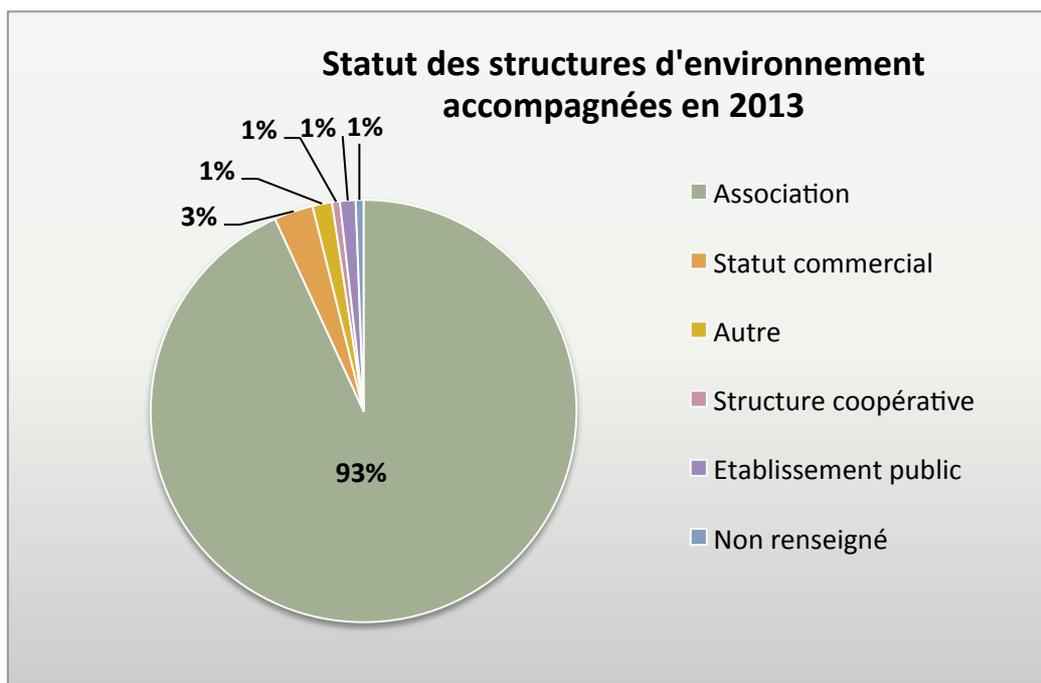
Cette baisse du nombre de structures accompagnées se remarque également sur l'ensemble des secteurs, même si cette baisse est moins accentuée. En effet, la part des structures du secteur environnement atteint 6,9 % du total des structures accompagnées de tous les secteurs confondus, contre en moyenne 6,4 % les 9 années précédentes.



b. Des structures accompagnées très majoritairement associatives

Note méthodologique préalable

Une modification de la classification Enée en 2011 ne permet pas de faire des comparaisons avec les années antérieures à 2011. La classification désormais appliquée distingue les structures selon leurs statuts juridiques (association, établissement public, mutuelle, coopérative, statut commercial) auquel s'ajoute un renseignement concernant les conventions et/ou agréments détenus par la structure, dont les agréments liés à l'insertion par l'activité économique. Auparavant cette donnée permettait de faire une première discrimination, ce qui englobait plusieurs statuts juridiques (comme celui des associations), sous le même type « insertion par l'activité économique ».



Les associations représentent 93 % des structures de l'environnement ayant bénéficiées d'un accompagnement, soit 314 associations, pour 10 structures ayant un statut commercial, 4 établissements publics, 2 structures coopératives et 7 autres ou non renseignés. En 2012, elles représentaient également 93 % du total des structures de l'environnement, soit 344 associations.

En 2013, la part des associations est légèrement inférieure à celle extraite de l'analyse tous secteurs qui indique que près de 97 % des structures bénéficiaires d'ingénierie en 2013 sont des associations.

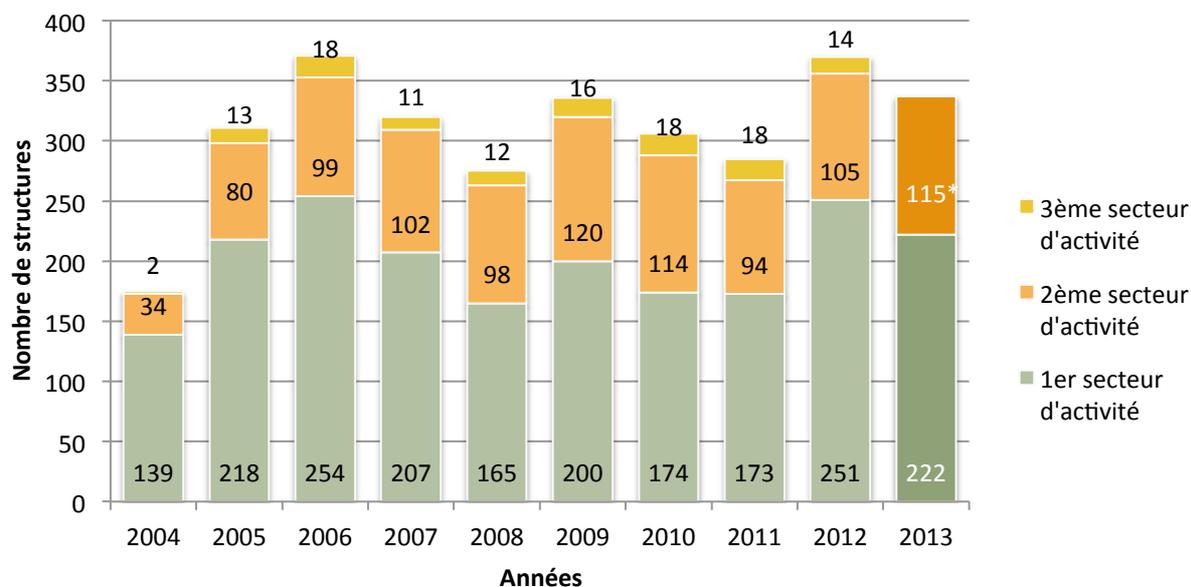
c. 2/3 des structures accompagnées ont l'environnement comme premier secteur d'activité

Les structures prises en compte dans cette étude œuvrent toutes dans le secteur de l'environnement ; cependant, l'environnement n'est pas forcément leur seul ou principal secteur d'activité.

En 2013, les structures accompagnées ayant l'environnement comme principal secteur d'activité restent largement majoritaires, en valeur absolue d'une part, 222 structures contre 251 en 2012, et en pourcentage d'autre part, 65,8 % des structures de l'environnement accompagnées ont le secteur environnement comme secteur d'activité principal, contre 67,7 % l'année précédente.

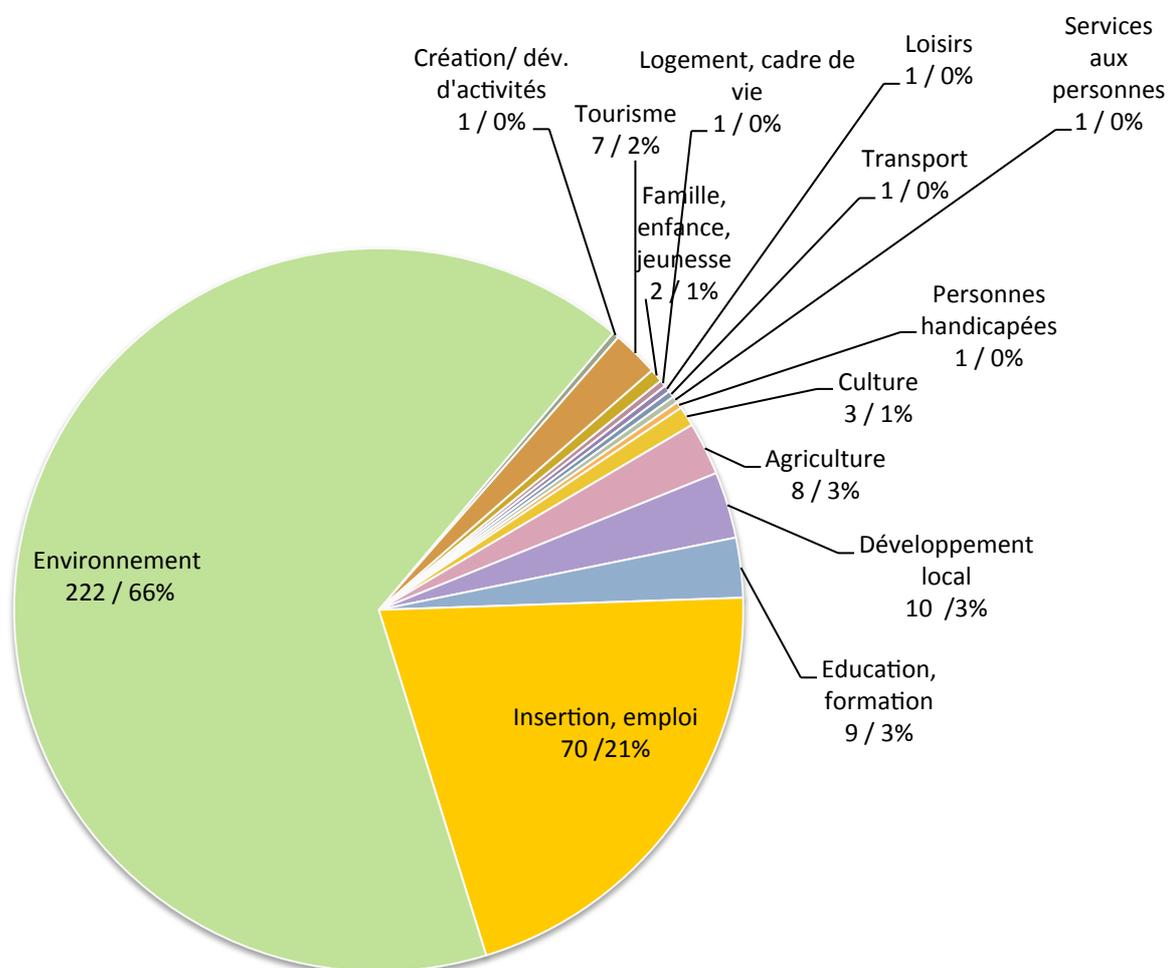
Cette part a augmenté relativement aux années 2011 (60,7 %) et 2010 (56,9 %).

Place du "secteur environnement" pour les structures accompagnées



- Les supports utilisés pour l'analyse des données 2013 sont différentes des années précédentes et ne permettent pas de dissocier les structures dont l'environnement relève du 2^{ème} ou du 3^{ème} secteur d'activité.

Secteur d'activité principal des structures de l'environnement accompagnées en 2013 (secteur, nb de structures /pourcentage)



Comme pour les années précédentes, les structures de l'environnement accompagnées en 2013 sont principalement des structures ayant l'environnement comme secteur d'activité principal (pour 66 %) ou l'insertion et l'emploi (pour 21 %).

Notons que la part des structures ayant un autre secteur d'activité principal autre que l'environnement ou l'insertion et l'emploi est en recul part rapport aux années précédentes, passant de 14,6 % en 2012 à 13 % en 2013.

La part des structures de l'environnement accompagnées ayant le secteur *insertion et l'emploi* était en diminution ces dernières années : 27,1 % en 2009, 23,2 % en 2010, 18,9 % en 2011 et 18 % en 2012 et repart à la hausse en 2013 avec 21 %.

B. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2013

a. Une part des accompagnements en environnement qui reste relativement stable

En 2013, **364 accompagnements**³ ont été réalisés pour des structures de l'environnement, portant à 3 610 le nombre total d'accompagnements sur la période 2004-2013.

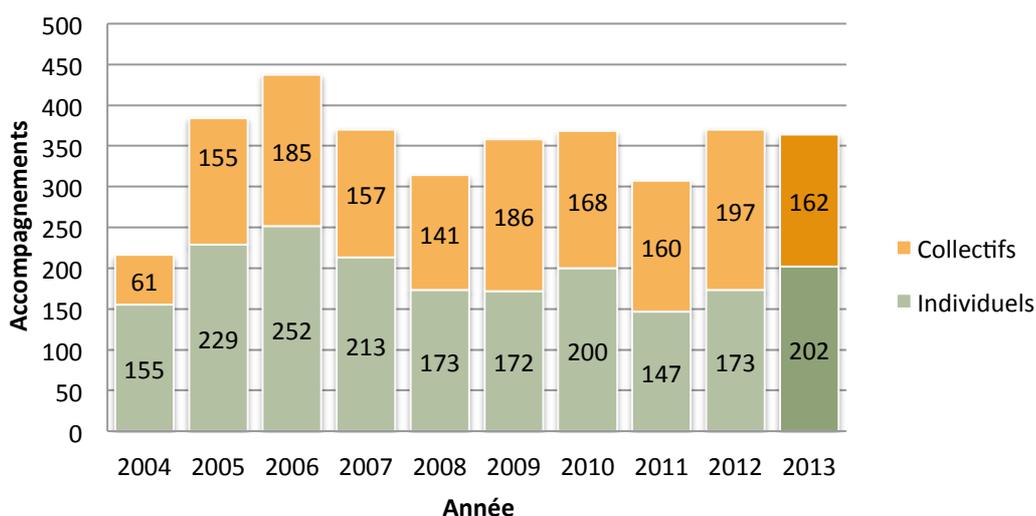
Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Nombre d'accompagnement de structures de l'environnement	223	399	440	382	331	392	389	310	380	364	3610
Part d'accompagnement de structures de l'environnement dans les accompagnements totaux	NC	9,1%	10,0%	10,1%	9,5%	10,0%	11,8%	10,0%	11,2%	10,84%	

En 2013, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 10,84 % du total des accompagnements tous secteurs, soit une part relativement stable par rapport aux années précédentes.

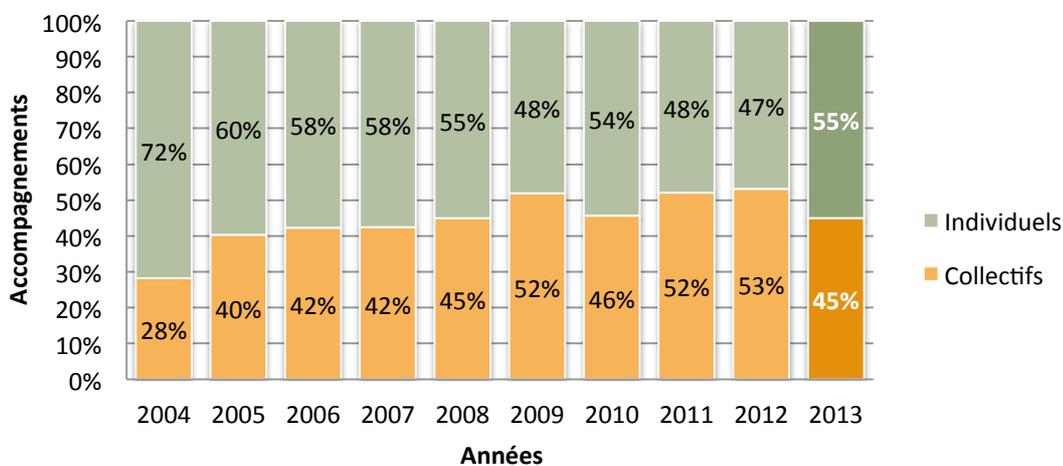
La tendance générale concernant le ratio accompagnements individuels et accompagnements collectifs est en augmentation en 2013 pour la part des accompagnements individuels. Les accompagnements individuels représentent en 2013 un peu plus de 55 % des accompagnements (55,5 %).

³ Les données proviennent de l'analyse automatique Enée Environnement.

Nombre d'accompagnements par an (secteur de l'environnement)



Evolution de la répartition des accompagnements individuels et collectifs



Néanmoins, la part des accompagnements collectifs dans le secteur de l'environnement reste très nettement supérieure à la part que représentent les accompagnements collectifs dans l'ensemble des secteurs. En effet, pour l'ensemble des secteurs, les accompagnements collectifs ne représentent que 22,3 % du total des accompagnements en 2013 (base Enée).

b. Une stabilité du coût des accompagnements

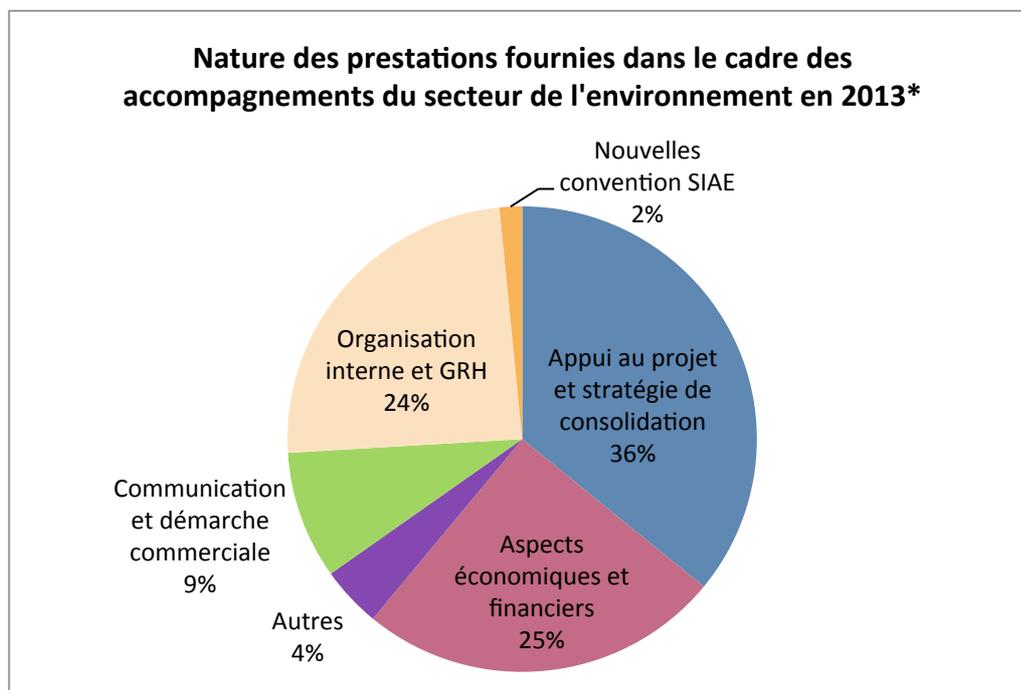
En 2013, le coût moyen des accompagnements reste stable. Si l'on compare le coût moyen des accompagnements individuels à l'année précédente ou le coût moyen des accompagnements collectifs, il y a peu de différence notable.

Coût moyen	Acc. Individuels 2012	Acc. Individuels 2013	Acc. Collectifs 2012	Acc. Collectifs 2013	Total 2012	Total 2013
Secteur environnement	3 725,51 €	3 921,65 €	3 586,38 €	3 330,54 €	3 657,38 €	3 658,57 €
Tous secteurs	3 770,10 €	3 711,28 €	3 919,85 €	3 462,09 €	3 803,21 €	3 655,77 €

Une légère différence entre les deux années est à l'avantage des accompagnements individuels pour le secteur environnement. S'agissant de l'ensemble des secteurs une grande stabilité est à souligner concernant les accompagnements individuels.

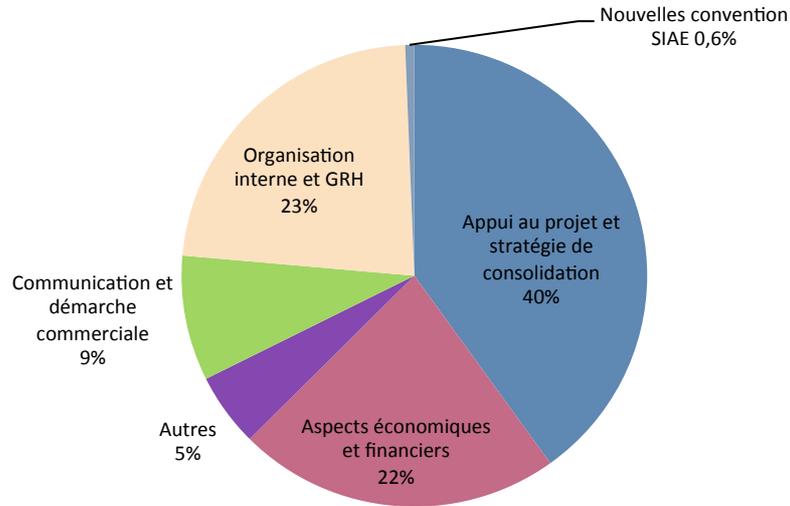
Les accompagnements individuels restent plus coûteux pour le secteur environnement tout comme pour l'ensemble des secteurs pour lesquels les accompagnements individuels sont plus onéreux que les accompagnements collectifs.

c. L'appui au projet et la stratégie de consolidation reste le type d'accompagnement le plus sollicité



* Un accompagnement peut compter jusqu'à 3 types de prestations réalisées par le prestataire.

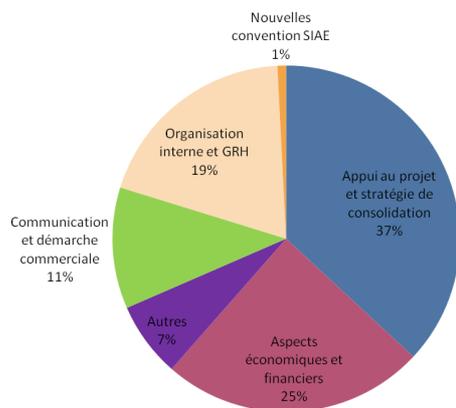
Nature des prestations fournies dans le cadre des accompagnements tous secteurs en 2013*



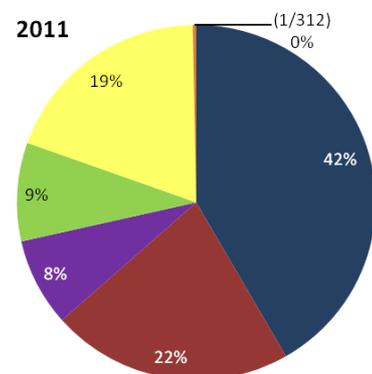
* Un accompagnement peut compter jusqu'à 3 types de prestations réalisées par le prestataire.

Comme les années précédentes, l'appui au projet et à la stratégie de consolidation représente plus d'un tiers des accompagnements. Les deuxième et troisième types d'accompagnement, qui correspondent au quart des accompagnements réalisés dans le secteur environnement, concernent les aspects économiques et financiers ainsi que l'organisation interne et GRH, ce dernier type augmentant de 5 points par rapport à 2011 et 2012.

Nature des accompagnements du secteur de l'environnement en 2012

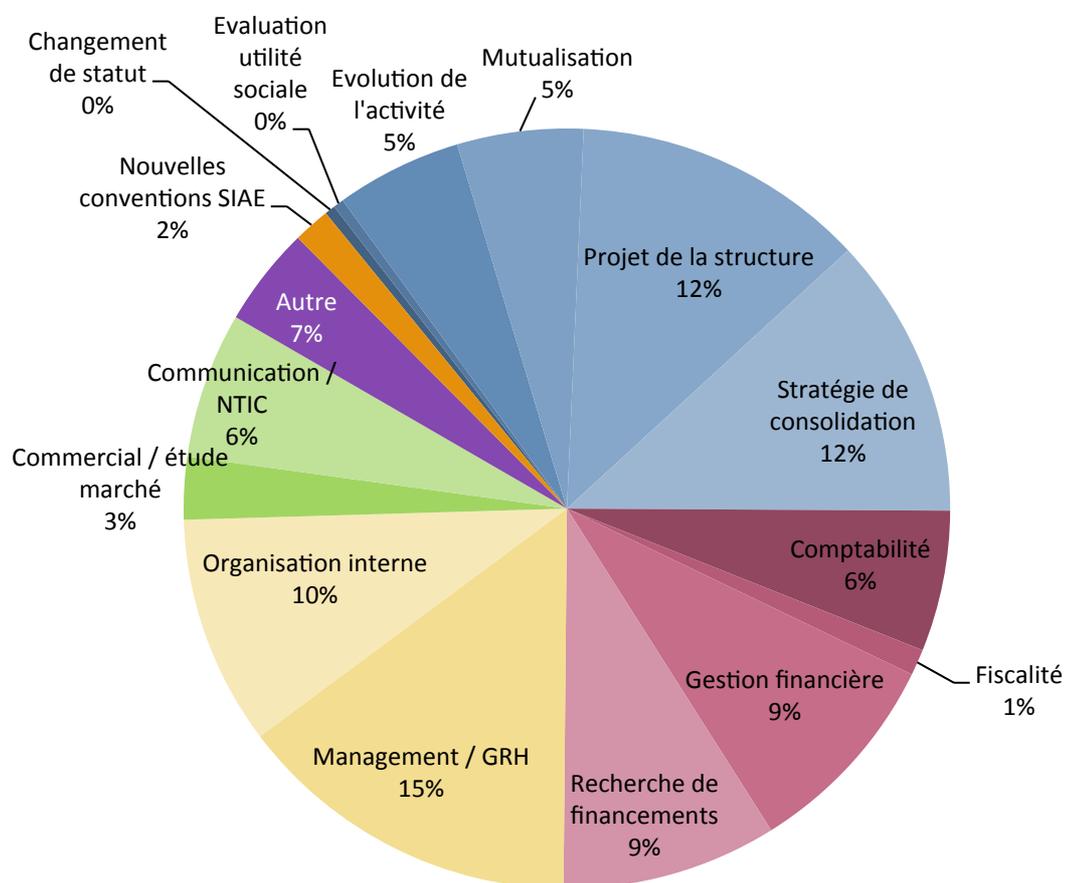


Nature des accompagnements du secteur environnement en 2011



Source : CNARE, Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2012, décembre 2013.

Nature des accompagnements du secteur de l'environnement (détails) 2013

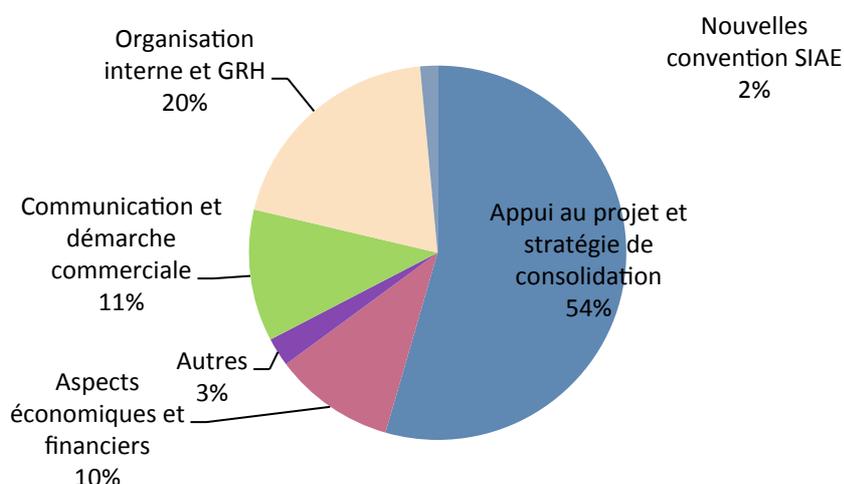


L'analyse du détail de la nature des accompagnements révèle que **le management/GRH se retrouve en tête des accompagnements avec 15 % des accompagnements**. Le projet de la structure et la stratégie de consolidation viennent ensuite en deuxième position dans des proportions similaires, puis l'organisation interne avec 10 % des accompagnements.

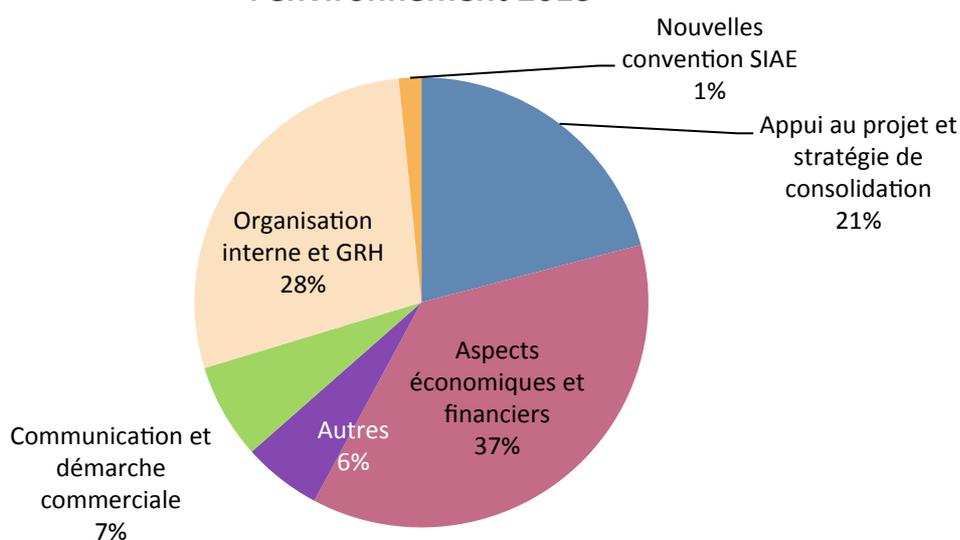
d. Plus de la moitié des accompagnements individuels concerne l'appui au projet et la stratégie de consolidation

54 % des accompagnements individuels concernent l'appui au projet et la stratégie de consolidation, ce qui est nettement supérieur à la part de ce type d'accompagnements pour les accompagnements collectifs. En effet, pour les accompagnements collectifs, l'appui au projet et la stratégie de consolidation représentent moins d'un quart des accompagnements (21 %), derrière les aspects économiques et financiers (37 %) et l'organisation interne/GRH (28 %).

Nature des accompagnements individuels du secteurs de l'environnement 2013

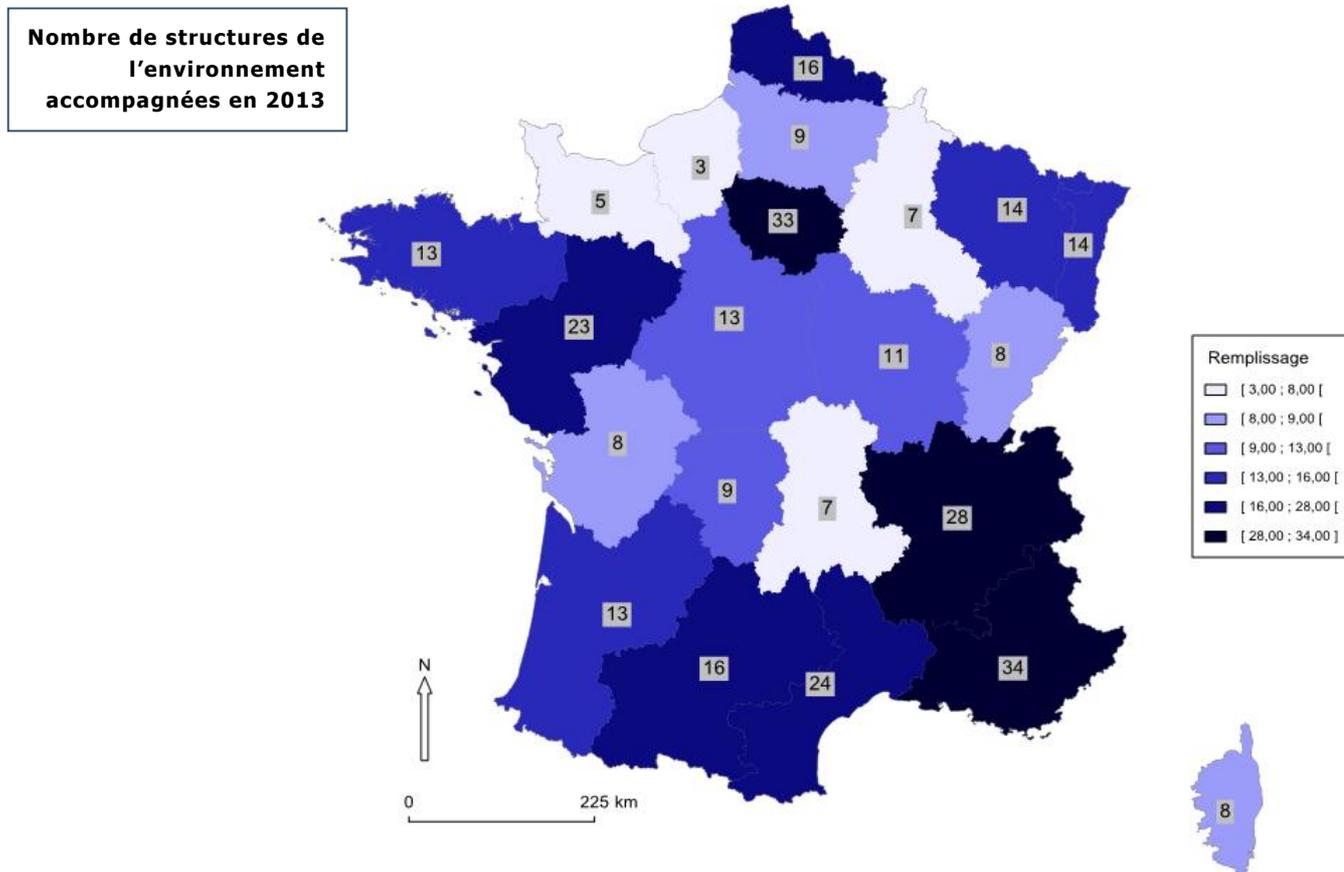


Nature des accompagnements collectifs du secteurs de l'environnement 2013

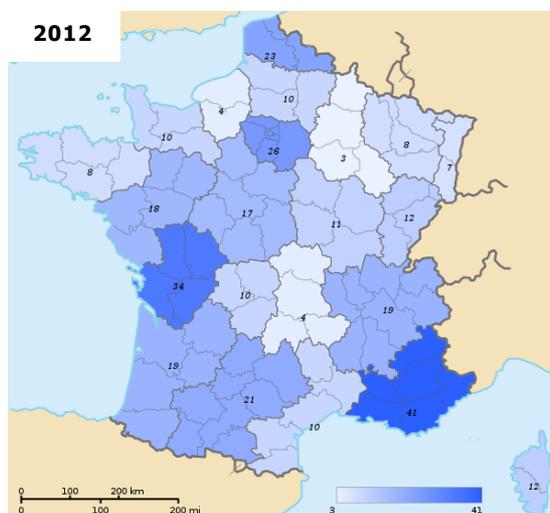


C. Les spécificités régionales

a. Un nombre de structures accompagnées hétérogène selon les régions



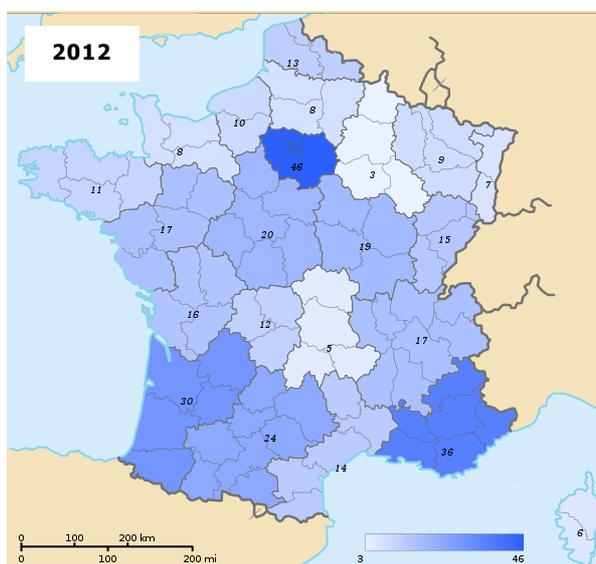
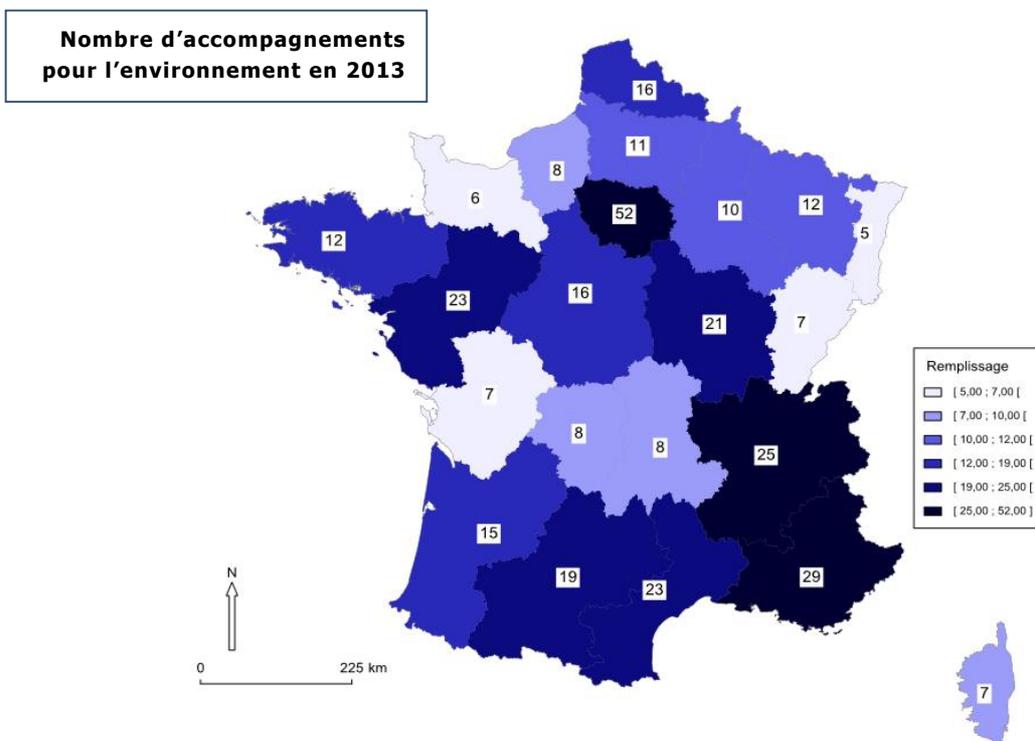
En 2013, ce sont plus de 14 structures de l'environnement par région qui ont été accompagnées en moyenne. Ce qui représente 2 structures de moins qu'en 2012. Néanmoins, cette moyenne est à relativiser, puisqu'elle ne rend pas compte des disparités régionales qui peuvent exister : de 3 à 34 structures accompagnées selon la région concernée pour le secteur environnement.



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région où le plus grand nombre de structures ont bénéficié d'un accompagnement. Néanmoins, à la différence des années précédentes, ce sont les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France qui viennent ensuite dans le haut du classement. Les régions Champagne-Ardenne, Alsace et Languedoc-Roussillon enregistrent les plus fortes progressions par rapport à 2012 avec 1 à 1,5 fois plus de structures accompagnées.

La région Poitou-Charentes, qui était pourtant en haut du classement en 2012, enregistre quant à elle la plus forte diminution du nombre de structures accompagnées.

b. Des disparités dans le nombre d'accompagnements



Si on compte en moyenne 15,5 accompagnements par régions, soit quasiment autant qu'en 2012, il existe néanmoins une grande variation du nombre d'accompagnements d'une région à l'autre : allant de 52 accompagnements pour l'Ile-de-France à 5 pour l'Alsace.

Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes sont les 3 premières régions dans le nombre d'accompagnements.

La Franche-Comté, Poitou-Charentes et l'Aquitaine connaissent une baisse sensible de leurs accompagnements, là où la Champagne-Ardenne voit son nombre d'accompagnements tripler.

Pour approfondir cette analyse et retrouver les données des accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement de 2002 à 2012, consultez les précédentes publications du CRDLA Environnement sur <http://www.crdlavenvironnement.org>.

Le Centre de ressources DLA Environnement est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement

- CLER-Réseau pour la transition énergétique, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- Réseau Territoires Environnement Emplois
- Union nationale des CPIE, structure porteuse du CRDLA Environnement, www.cpie.fr

Ils représentent 70 % des associations employeuses ayant l'environnement comme objet principal.

Ses missions

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux en faveur du développement quantitatif et qualitatif de l'emploi associatif.

Quelques productions et actions récentes

2015 : expérimentation avec 8 associations d'environnement pour la création d'une boîte à outil d'accompagnement « modèles économiques des associations d'environnement » ; co-pilotage avec l'Avise de la thématique RH/Fonction employeur du DLA (dossier thématique « Fonction employeur et ressources humaines » ; outil diagnostic RH intégré au diagnostic DLA)

2014 : organisation des premières Rencontres richesses humaines associatives ; lancement du programme « modèles économiques des associations d'environnement au service de leur projet associatif »

2013 : valorisation des outils RH produits dans le cadre de son programme GPEC, et apport de l'expérience du CRDLA Environnement en GPEC/RH/Fonction employeur à l'ensemble des acteurs du DLA en concertation avec l'Avise ; reprise et animation du site bourse d'emploi en environnement www.reseau-tee.net

2011 : démarrage d'un programme de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans les associations d'environnement au bénéfice du DLA et des associations elles-mêmes

2010 : mutualisation dans les associations d'environnement à l'échelle régionale

Toutes les productions réalisées dans le cadre du CRDLA Environnement sont disponibles sur www.crdlavenvironnement.org. Consultez également www.reseau-tee.net

Édition : CRDLA Environnement, 2015.

Coordination : Union nationale des CPIE, Ludovic Serin – TEE Bourgogne, Alicia Wicht

Rédaction : Alicia Wicht

Etude, analyse des données et cartographie : Alicia Wicht

Avec le soutien de



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020